



BRÈV'SNB!

L'ACTUALITÉ SNB/CFE-CGC A LA BANQUE POPULAIRE AURA

16 Mars 2017



Appel à candidature pour figurer sur les listes SNB/CFE-CGC aux prochaines ***Elections professionnelles***

Instances Représentatives du Personnel
(CE, DP)

Les élections professionnelles auront lieu du 10 au 17 mai 2017 pour la BPAURA.

Ces prochaines élections permettront de désigner les élus au Comité d'Entreprise et les Délégués du Personnel.

Elles détermineront la représentativité de chaque Organisation Syndicale, et les représentants du personnel qui négocieront les accords de notre entreprise. (Mobilité, temps de travail, intéressement participation, égalité professionnelle, mutuelle...)

Le SNB/CFE-CGC ce sont des hommes et des femmes aux services de leurs collègues.

C'est une force syndicale sur notre territoire.

Les Délégués Syndicaux (Valérie POURCHET, Bruno GUILLET et Elisabeth CADET) SNB/CFE-CGC souhaitent construire le socle de la BPAURA avec vous.

Vous souhaitez vous investir en faveur des salariés de la BP AURA pour améliorer les conditions de travail ? Le SNB/CFE-CGC vous offre l'opportunité de devenir un représentant du personnel de la BPAURA en figurant sur ses listes.



SYNDICAT NATIONAL DE LA BANQUE
BANQUE POPULAIRE

AURA



Venez partager avec nous, esprit d'équipe, goût pour l'équité, l'envie de donner, de recevoir, de vous impliquer dans le dialogue social et de faire avancer les choses positivement dans l'intérêt de tous.

Les listes de candidats du SNB/CFE-CGC doivent être finalisées fin mars. Nous vous invitons à nous manifester votre intérêt par retour de mail.

Le SNB/CFE-CGC, est un syndicat modéré et constructif ... mais ferme dans ses positions face à la Direction pour défendre vos intérêts !... et qui fait entendre sa voix pour défendre des valeurs fortes (stress, égalité Homme-Femme, journées enfants malades, Handicap, augmentations de salaires, Mutuelle...)

Rôle des élus au Comité d'Entreprise (CE)

Vous représenterez les salarié(e)s en prenant en compte leurs intérêts, dans les décisions comme :

- La gestion de l'entreprise et son évolution financière et économique ;
- la situation de l'emploi et la formation professionnelle ;
- la gestion des activités sociales et culturelles du CE
- Le suivi du plan de formation.

Rôle des Délégués du Personnel (DP)

Tous les mois, vous présenterez à l'employeur toutes les réclamations individuelles et collectives du personnel ;

- Vous défendrez et ferez respecter les droits des salarié(e)s ;
- Vous aiderez à résoudre les conflits éventuels en étant à l'écoute des salarié(e)s.

